



Réunion de quartier Sud Haute-Grève et Camille-Laverdure

Lundi 7 octobre 2024 école Mistral

Elu.es présent.es : Jacqueline HAESINGER, Blaise ETHODET, Gildas QUIQUEMPOIS, Florence LEBER, Patrick MULLER, Franck BLEUSE, Christophe LUCAS, Pierre BARROS

Habitant.es : 10

Jacqueline HAESINGER ouvre la réunion en rappelant que seules deux réunions de quartier ont pu avoir lieu au printemps, puisque les suivantes ont dû être annulées quand les élections législatives ont été annoncées. Elle commence la présentation du diaporama en mentionnant l'arrivée dans le conseil municipal de Rémi Conrad BOULON, suite au décès de Paulette DORRIERE, et conformément à la législation.

Le budget 2024

Christophe LUCAS précise que le taux communal de la taxe foncière n'a pas été augmenté par le conseil municipal. Pierre BARROS précise que l'augmentation de cette taxe est due à l'augmentation de 3,9 % des bases qui a été décidée par l'Etat.

Le budget 2025

Le budget 2025 va être impacté par le passage de Fosses dans la strate des communes de plus de 10 000 habitant.es suite au recensement de l'Insee réalisé début 2024. Ce changement nous fait passer d'une Dotation de solidarité rurale (DSR) maximale à une Dotation de solidarité urbaine (DSU) minimale.

Cela va entraîner une baisse des dotations de 400 000 € en 2 ans. Soit l'équivalent de 8 emplois à plein temps ou de 400 mètres linéaires de rénovation de voiries. La ville travaille avec l'agglomération à trouver des solutions pour compenser cette perte.

Question : A quel total de population faudrait-il monter pour retrouver un financement équilibré ?

Réponse : C'est difficile de raisonner comme cela. Si on continue à augmenter la population, on devra construire de nouveaux équipements, faire des investissements, donc le budget de la ville augmentera... La municipalité ne le souhaite pas, c'est pourquoi, il n'y a plus de projets de logements collectifs après les constructions du village (51 logements sur deux sites) qui seront terminées en 2025.

Densification urbaine

Pierre Barros rappelle qu'il y a une forte pression immobilière en Ile-de-France. Régulièrement, la ville est approchée par des promoteurs qui souhaitent raser des pavillons voisins et construire des petits immeubles, elle les décourage.

Il y a aussi les divisions de petits terrains opérées par les particuliers. Certaines ne sont pas souhaitables mais si elles respectent les dispositions nationales (Code de l'urbanisme) et locales (PLU), on ne peut pas s'y opposer.

Question : Pourquoi la construction sur la Grande-Rue au village est-elle si proche de la voie ?

Le principe d'alignement avec le bâti existant est imposé par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour rester dans le style du village. L'ABF est consulté lors de construction dans le périmètre d'un monument historique (ici l'église Saint-Etienne) et son avis prévaut.

Action sociale

Jacqueline HAESINGER détaille le budget du secteur social. Elle rappelle la destination de la résidence avenue de la Haute-Grève qui a été libérée par le déménagement de la Gendarmerie à Survilliers. Un ensemble multigénérationnel avec des logements pour seniors réservés aux Fossatussiens et une micro-crèche d'une quinzaine de berceaux sont prévus. L'ensemble appartient au bailleur social Val d'Oise Habitat qui doit réorganiser tous les bâtiments dans ce sens.

Tranquillité publique

Gildas QUIQUEMPOIS annonce que la Police municipale compte désormais 4 effectifs suite au recrutement d'un ASVP. Cela va permettre d'étendre les horaires d'activité, notamment après 18h.

Des habitants signalent des comportements dangereux : moto en roue arrière sur l'avenue Gabriel Fauré, véhicules en sens interdit sur l'avenue Camille-Laverdure...

Culture

Florence LEBER rappelle l'engagement fort de la ville pour soutenir la culture via l'EMMD, Germinal et toutes les actions avec les établissements scolaires, entre autres. Elle rappelle le projet Démos, qui se poursuit en mode Démos 2.

Petite enfance, enfance, jeunesse, sports et vie locale

Christophe LUCAS rappelle les missions de ce secteur portées par 84 agents. Trois nouveautés cette année : l'extension de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires à l'école Mistral pour accueillir tous les enfants, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) et la remise d'un diplôme aux bénévoles les plus engagés (sur proposition de leur association) lors de la soirée des bénévoles en septembre.

Affaires générales, accueil, état civil... et urbanisme

Gildas QUIQUEMPOIS rappelle ces missions régaliennes, dont les renouvellements de CNI et passeport confiés par l'état. Travail supplémentaire peu compensé.

Le Plan local d'urbanisme doit être révisé pour s'adapter aux nouvelles conditions réglementaires.

Il évoque les conséquences des intempéries des 1^{er} mai 2024 au village et 2 septembre 2024 au stade Auguste-Delaune en cours de rénovation.

Travaux voirie

Patrick MULLER rappelle que Fosses compte 42 km de voirie et les refaire d'un seul coup aujourd'hui représenterait 85 Millions d'euros ! Pour mémoire, sur le budget 2024, on n'a que 7 Millions d'euros d'investissement, ce qui est déjà beaucoup.

Question : Quelles rues vont être refaites ? Quels sont vos critères pour les choisir ?

Cela dépend non seulement de l'état de la voie, mais aussi de la dangerosité de la situation et de sa fréquentation, sans oublier l'ampleur et le coût des travaux. Et parfois, des projets imprévus prennent le pas sur les investissements planifiés. Exemple : la création du centre municipal de santé

durant le mandat précédent a reculé la rénovation de rues de la France Foncière, mais a aussi fait reculer la menace de désertification médicale de la ville.

Question : Pourquoi ce ralentisseur non réglementaire à l'entrée du village ? Qui a décidé cela ?

Réponse : Ce plateau ralentisseur est réglementaire (voir doc joint). Il a été décidé et réalisé par le département qui gère cette départementale. Deux réunions publiques préalables ont eu lieu en 2023 et 2024 pour présenter le projet aux riverains.

Espaces verts

L'équipe des espaces verts travaille sur la labellisation *Ville et villages fleuris* pour décrocher une 1^{re} fleur. Mais il y a un souci avec quelques arbres malades qu'il faut couper pour des raisons sanitaires (risque de transmission à d'autres arbres). NB : les arbres coupés sont tous remplacés, mais pas toujours sur le même emplacement.

L'éco-pâturage, testé au parc des Trois Collines, va tourner dans les espaces verts (et clos) des écoles primaires.

Eclairage

Aujourd'hui les voies secondaires sont éteintes de 23h à 4h30. Le remplacement des mâts d'éclairage par des dispositifs à led se poursuit. La ville compte 1430 luminaires et quand tous seront modernisés, on fera de belles économies d'électricité. On pourra aussi moduler l'éclairage : pleins feux jusqu'à 23h, luminosité à 50% de 23h à 2h, extinction de 2h à 4h30.

Une habitante partage une inquiétude : plusieurs voitures vandalisées récemment dans une rue de Fosses non éclairée.

Gildas QUIQUEMPOIS rappelle que les vols et les accidents durant la nuit n'augmentent pas quand l'éclairage est éteint (chiffres de la gendarmerie). Les cambriolages ont lieu dans la journée quand les personnes sont au travail. Les accidents (chutes, entorses...) arrivent surtout à domicile. Quand les gendarmes se déplacent la nuit, c'est surtout pour des violences intrafamiliales.

Travaux du stade

Patrick MULLER précise que l'intervention de l'hélicoptère pour installer 6 mâts d'éclairage n'a coûté que 6 000 € à la ville, car l'entreprise EliePro en a profité pour tourner une vidéo promotionnelle¹ et a donc pris en charge une partie de l'intervention. De plus, les terrains tout neufs n'ont pas été abîmés comme ils auraient pu l'être par des engins terrestres.

Question : quels sont les avantages d'un terrain en synthétique ?

Ils sont praticables toute l'année, même en cas de gel, demandent moins d'entretien et moins d'arrosage. Ils sont de plus en plus écologiques : les billes de plastique ont été remplacées par des billes de liège. Cette rénovation comprend un système de drainage et récupération des eaux de pluie.

Travaux au village

Franck BLEUSE mentionne la restauration de l'église Saint-Etienne, financée à plus de 80%. La fin des travaux ne sera pas avant 2027. Il y a plusieurs phases. Pour le moment c'est l'extérieur du chevet de l'église (le chœur et ses absidioles) qui est restauré : pierres, charpente, toiture.

¹ Visible sur leur page LinkedIn

La construction des 40 logements sur Grande-Rue/rue de la Mairie avance. L'arrivée de nouveaux habitants va dynamiser le village et devrait permettre de ne pas fermer l'école. En septembre, la maire et le sénateur ont appuyé les actions des parents et évité la fermeture d'une classe qui avait été décidée... juste après la rentrée.

Travaux de l'agglomération à Fosses

L'archéosite avance aussi. Cette antenne du musée Archéa de Louvres sera un atout pour le village. Ce chantier est piloté et financé par l'agglomération Roissy Pays de France.

De même pour le cinéma intercommunal de l'Ysieux près de la gare. La démolition va démarrer très vite. Le nouveau cinéma devrait être livré fin 2025 comme prévu.

Fin de la présentation vers 21h30.

Suite des échanges avec les habitant.es.

- *Un plan des voies cyclables existe-t-il pour visualiser si on peut aller d'une ville à l'autre ?*

Réponse : Les acteurs publics se coordonnent désormais pour que les déplacements doux se poursuivent d'une ville à l'autre. Mais on n'en est pas encore aux raccordements de toutes les voies cyclables ou voies douces. A Fosses-même, c'est difficile d'en assurer la continuité parfaite : la voie verte de l'avenue de Beaumont jusqu'au Leclerc est impossible quand la route emprunte les ponts au-dessus des voies ferrées !

A ce propos, la fin de la voie verte, vers le rond-point Mélinée et Missak Manouchian (rond-point du cinéma), sera bientôt faite, quand le chantier de la mosquée sera terminé.

- *Pourrait-on matérialiser les espaces de stationnement sur l'avenue Mozart ?*

Réponse : Les services techniques vont aller sur place et voir si c'est faisable.

- *Peut-on revitaliser le marché du samedi matin au centre-ville ? Ça n'est plus ce que c'était !*

Réponse : Le marché est géré par le Groupe Géraud. Heureusement, la convention qui le lie à la ville va bientôt prendre fin. Nous prévoyons un autre mode de gestion car clairement celui-ci n'est pas satisfaisant.

<p>Enfin, un appel à la prudence d'une habitante : « <i>J'ai trop peur quand je vois les collégiens ou lycéens descendre du bus à l'arrêt de l'avenue de Beaumont, près du plateau ralentisseur, et traverser avant que le bus ait démarré, sans visibilité. D'autant que j'ai déjà vu des automobilistes doubler à cet endroit, par la voie en sens inverse, malgré la ligne blanche continue et les plots ! Comment leur faire comprendre, à tous, que c'est dangereux ?</i> »</p>

Fin de la réunion à 21h58.